

COMPTE-RENDU CHS Centre et Est 5 juin 2008. Y a-t-il un pilote dans le CHS ?

A noter que quelque temps après l'ouverture de la séance, le directeur et la DRH se sont éclipsés pour se rendre à une réunion au ministère.

Le compte-rendu du précédent CHS est adopté à l'unanimité.

Jean-Paul Ciret fait un point sur les travaux prévus en 2007. L'essentiel a été fait sauf à la Motte-Tilly où la mise aux normes va se prolonger jusqu'en 2008. De même quelques opérations supplémentaires à Châteaudun, Fougères et Azay.

Au palais du Tau un réaménagement complet est prévu pour 2009.

Le programme 2008 des travaux a été adopté en CHS central.

La plupart des monuments sont concernés par des travaux ou des études mais il n'y a plus de grosses opérations sauf à Cluny, avec l'aménagement de la Porterie fin 2008.

Il y a aussi un glissement du calendrier (ça fait mal ?) pour la réfection des poutres de la salle d'accueil à Azay et à Châteaudun concernant des travaux importants sur l'aile Dunois.

À Azay, la réfection des poutres de la salle d'accueil se fera fin 2008.

Eric Bertazzon fait un point sur l'animation du réseau ACMO, aujourd'hui, 6 sur 7 ont répondu présent. C'est bien.

Il rappelle qu'il attend un rapport à la suite de chaque, accident de service, ce qui est loin d'être fait systématiquement.

Un point est ensuite fait sur les notes de service et tout d'abord sur les accidents de plain-pied qui constituent 50% des accidents au CMN, la faute à la configuration des lieux qui, of course, présente un risque plus élevé dans les monuments historiques que dans des locaux contemporains.

Serge Lagache intervient ensuite sur le travail isolé, problème qui se pose dans notre région notamment au château de Fougères-sur-Bièvres où il s'est rendu pour faire un état des lieux avec l'ensemble du personnel. Après analyse, plusieurs solutions ont été envisagées permettant de répondre aux différentes situations, dont notamment la remise en service des Talkies Walkies, avec éventuellement modification des appareils pour y installer un dispositif « PTI » : protection travailleur isolé, c'est-à-dire avec un dispositif permettant d'envoyer automatiquement un message de détresse vers des numéros programmés à l'avance. La gendarmerie de Blois serait prête à voir son numéro inséré dans un tel dispositif au château de Fougères.

Le dossier monuments

À l'abbaye de Cluny : les travaux de l'administration commenceront début octobre. Les plans sont joints au dossier. Une réflexion commune avec les futurs usagers de cet équipement est en cours. Les locaux actuels de la tour du musée sont inadaptés (cf accident de la secrétaire-assistante). Le déménagement est prévu à la fin de l'été 2009.

Il faut signaler qu'aucun travaux au musée n'a été effectué par la mairie depuis des années. L'administrateur indique que les autres travaux suivent leur cours. Jean-Paul Ciret précise qu'un grand programme est prévu en 2010 en raison du 11^e centenaire de la fondation de l'abbaye. Des problèmes liés aux travaux de restauration de

l'abbaye sont évoqués. En effet, le balisage du chantier n'est pas toujours respecté par les entreprises qui y travaillent ce qui est source de danger.

À ce sujet, E. Bertazzon insiste sur l'importance des réunions de chantier et de faire respecter les décisions qui y sont prises concernant l'organisation du chantier. Il rappelle le rôle de l'architecte en chef et de l'ABF dans ces réunions. Il existe des pénalités à faire appliquer aux entreprises qui ne respecteraient pas les règles.

À Bussy-Rabutin où Serge Lagache a effectué une visite hygiène et sécurité, la commission de sécurité a émis un avis défavorable à l'ouverture au public, pour la galerie des rois et le château. Mais le maire de la commune en a autorisé malgré tout l'exploitation par décret municipal.

À la Cathédrale de Bourges, l'installation d'une main courante est en cours de chiffrage, opération qui sera certainement réalisée en trois exercices.

Au palais Jacques Cœur, les travaux de restauration des façades de la cour s'achèvent, la réflexion et la concertation pour l'aménagement ne vont pas tarder. La solution proposée par l'ACMH de vitrer quatre arcades de la galerie posant problème, rien ne pourra commencer avant l'obtention du feu vert de l'inspection générale.

Azay-le-Rideau a représenté un gros morceau de ce CHS. Pas mal de choses ont – enfin - bougé. Il reste la teinture des carreaux de l'accueil, la réverbération du sol de la cour provoquant une gêne importante pour les personnels. Quant à la peinture du sol du local des jardiniers, elle est prévue pour le courant du mois de juin.

Les planchers des combles ont été vérifiés et un balisage effectué dans les zones dangereuses.

Au cloître de la Psalette, on avance également. La restauration du parquet du bureau est programmée et le raccordement au système Ramsès (travail isolé) se fera dès que le préfet aura donné son feu vert.

E. Bertazzon rappelle que l'élaboration et l'actualisation du DUER (*Document Unique d'Evaluation des Risques*) sont de la responsabilité de l'administrateur, qu'il dispose ou non d'un ACMO. Ce document est juridiquement le texte de référence en matière de santé-sécurité.

Au château de Talcy, la construction et l'aménagement du nouveau bâtiment d'accueil offre de meilleures conditions de travail mais aussi d'accueil que dans le passé.

Cependant, les agents ne sont pas tout à fait satisfaits (froid en hiver, encombrement de la banque d'accueil par des écrans de surveillance...) et souhaitent que l'on réfléchisse à de meilleurs aménagements. La prochaine visite d'un ergonome devrait pouvoir faire avancer les choses.

En revanche, le problème récurrent du local des jardiniers n'est toujours pas réglé, le projet d'aménagement d'une maison achetée par l'Etat est abandonné en raison de son coût trop élevé. Dernier projet en date : la construction d'une nouvelle structure.

À Fougères-sur-Bièvre, des dysfonctionnements sont apparus, notamment la matérialisation de l'accès pompier et la présence de bornes dans l'allée principale pour la protéger. Travaux prévus en 2008.

Autre problème : des fissures constatées sur des poutres de l'aile sud. Des étais ont été posés et les fissures sont contrôlées tous les trois mois. Pour le moment, pas d'évolution constatée.

À la cathédrale de Chartres, les agents se sont plaints d'irritations respiratoires dans l'espace de la cathédrale, une analyse de l'air ambiant est prévue et le médecin de prévention contacté. Mais surtout, le dossier de la création de sanitaires est en bonne voie. Les travaux devraient commencer prochainement. Les agents auront donc enfin des sanitaires à leur disposition et c'est un évènement à la cathédrale de Chartres.

Un point récurrent de ce CHS : la nécessité d'avoir sur chaque monument plusieurs agents titulaires de l'habilitation électrique ; cette formation n'étant pas technique mais une information sur le risque électrique, on ne peut qu'encourager toutes celles et tous ceux qui envisageraient de la suivre.

La formation gestes et postures est également recommandée et pas seulement pour les agents amenés à porter des charges lourdes.

Pour ceux qui ne peuvent envisager un déplacement à Paris, des formations sur place sont possibles mais dans ce cas, il convient de rechercher les organismes de formation, le service de la formation ne pouvant organiser à distance.